

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N° 16062

présenté par  
Mme Autain

-----

### ARTICLE 27

Supprimer l'alinéa 13.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

Pérenniser un système de rachat de points sans connaître la valeur du point, tout en sachant que celle-ci sera fluctuante, révèle toute l'abberation de ce projet de loi. »